

Comité d'aide au développement (CAD), je puis vous assurer que nous continuerons de viser l'objectif de 0,7 p. cent du produit national brut. Malgré de sévères restrictions budgétaires apportées à presque tous nos programmes gouvernementaux, nous tenons à accroître notre aide publique au développement; nous comptons même déboursier à ce titre 1,1 milliard de dollars au cours de l'année financière 1977, soit un accroissement de plus de 100 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Je puis vous assurer que cet accroissement découle directement de notre participation à la C.C.E.I. et fait également suite aux recommandations très positives du comité parlementaire canadien responsable des questions de développement. Préparées de façon à coïncider avec la clôture de la C.C.E.I., ces recommandations ont d'ailleurs été surpassées dans bien des cas par les nouvelles mesures prises par le gouvernement. Le consensus de ce comité parlementaire, représentant les intérêts et les préoccupations de tous les Canadiens, ainsi que les mesures prises par le gouvernement du Canada témoignent clairement de notre volonté politique d'intensifier nos efforts de coopération avec les pays en voie de développement. Permettez-moi de vous décrire ces mesures plus en détail en brochant un tableau récapitulatif des progrès réalisés par la Conférence.

Toujours à propos de l'A.P.D., vous êtes au courant d'une proposition voulant que la C.C.E.I. crée un programme d'action spéciale destiné à répondre aux besoins immédiats des pays en développement. Si la Conférence n'avait pas eu lieu, le financement d'un tel programme n'aurait pas été disponible sous cette forme. Je désire vous faire savoir aujourd'hui que si cette conférence donnait les résultats escomptés, y compris la mise en place d'un programme d'action spéciale, la contribution canadienne aurait une double dimension, passée et future: en effet, elle serait orientée pour répondre aux besoins les plus pressants des pays les plus démunis. Dès la conclusion de l'accord sur le programme d'action, l'aide du gouvernement canadien envers les pays les plus démunis, se ferait uniquement sous forme de dons. Comme contribution directe à l'action spéciale, le Canada serait prêt à répondre à une demande d'allègement du fardeau de la dette, sujet qui a été au centre des discussions de la Conférence: le gouvernement canadien convertirait en dons et subventions tous les prêts de développement qu'il a consentis par le passé à un certain nombre de pays parmi les moins développés d'Afrique et d'Asie. Le montant à convertir serait de 254 millions de dollars. Notre action aurait un effet immédiat et positif sur les pays concernés; elle leur permettrait d'utiliser pour leur développement des fonds qui normalement auraient servi à rembourser le Canada.

Le Canada se réjouit du fait qu'on ait convenu de rechercher un élément de libéralité de 86 p. cent à l'A.P.D.; il espère que les donateurs s'empresseront d'atteindre cet objectif et même de le dépasser. Notre propre élément de libéralité, qui est supérieur à 95 p. cent, illustre bien notre conviction que l'aide doit être dispensée aux meilleures conditions possible, en particulier lorsqu'elle est destinée aux pays les plus pauvres.

Bien qu'il soit difficile d'établir un lien organique entre la C.C.E.I. et les décisions prises au sein d'autres institutions, on ne peut nier le fait que les gouvernements ont été animés par une volonté de faire de la C.C.E.I. un succès lorsqu'ils se sont prononcés en faveur des décisions positives qui ont été prises au sujet du calendrier de